

L'AVENIR DE LA MUTUALISATION DES RISQUES DE CATASTROPHE POUR LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT: QUELLES SONT LES PROCHAINES ETAPES?

LEONARDO MARTINEZ-DIAZ, LAUREN SIDNER ET JACK MCCLAMROCK

SYNTHÈSE

Points essentiels

- Les pays en développement ont besoin d'accéder plus facilement au financement pour pouvoir réagir rapidement et efficacement en cas de catastrophes naturelles. De nombreux outils financiers peuvent être mobilisés pour cela, notamment des fonds nationaux dédiés aux catastrophes, des lignes de crédits préventives et des produits d'assurance paramétrique.
- Ce papier analyse la manière dont une partie de l'architecture financière développée à ce jour pour couvrir les risques de catastrophe répond aux besoins des pays en développement. Nous nous intéressons en particulier à trois mutuelles régionales qui proposent aux pays des assurances paramétriques contre les risques: le Fonds caraïbe d'assurance contre les risques de catastrophe (CCRIF SPC, anciennement Caribbean Catastrophe Risk Insurance Facility, ci-après dénommé « CCRIF »), la Mutuelle Panafricaine de gestion des risques (ARC) et la Compagnie d'assurance du Pacifique contre les risques de catastrophe (Pacific Catastrophe Risk Insurance Company, PCRIC).
- Alors qu'il est important de combiner plusieurs instruments financiers couvrant les risques de catastrophe, y compris les assurances, pour traiter différents « niveaux » de risques, seuls quelques pays adoptent une telle approche « superposant les risques » (*risklayering approach*).

- Les bailleurs de fonds et les banques de développement doivent apporter un soutien ciblé aux pays qui ont le plus besoin d'être couverts pour qu'ils puissent payer leurs primes d'assurance. Toutefois, les pays qui utilisent des prêts pour régler ces primes doivent songer à faire preuve de prudence budgétaire à long terme.
- Les mutuelles d'assurance doivent gérer plus efficacement les attentes d'indemnisation non satisfaites et le risque de base – une inadéquation entre les pertes

Les Working Papers contiennent des recherches, des analyses, des résultats et des recommandations préliminaires. Ils sont publiés pour stimuler discussions et retours critiques, et pour influencer un débat en cours sur des questions émergentes. Les Working Papers peuvent éventuellement être publiés sous une autre forme et leur contenu peut être revu.

Référence: Martinez-Diaz, L., L. Sidner, et J. McClamrock. 2019. "The Future of Disaster Risk Pooling for Developing Countries: Where Do We Go from Here?" Working Paper. Washington, DC: World Resources Institute. Disponible en ligne: www.wri.org/publication/disaster-risk-pooling.

Soutenu par:



estimées et les pertes réelles. Pour ce faire, ils devront investir dans la qualité des modèles, adopter des processus aux règles claires pour gérer les attentes non satisfaites et intégrer de nouveaux éléments, tels que des indices secondaires, pour diminuer le risque de base.

- Les mutuelles d'assurance doivent investir davantage dans le développement de leurs produits et proposer une assurance paramétrique de niveau souverain pour couvrir d'autres risques le plus rapidement possible, tout en explorant de nouvelles lignes de produits et collaborations innovantes.
- Le renforcement des mutuelles d'assurance et la promotion des approches superposant les risques impliquent de nouvelles sources de financements concessionnels, pérennes et de long terme, qui vont bien au-delà du soutien ad hoc apporté par les bailleurs de fonds à ce jour. Nous suggérons trois options pour pallier ce manque : l'élargissement du rôle de l'Association internationale de développement (AID) de la Banque mondiale, la promotion du rôle des banques régionales multilatérales de développement (BMD), et la création d'un nouveau Fond d'incitation pour des solutions aux risques.

Contexte

Protéger les populations contre les catastrophes naturelles, en particulier climatiques, est plus **urgent que jamais.** La hausse des températures moyennes, associée à la croissance démographique mondiale, au développement économique et à l'urbanisation, crée des risques sans précédent pour nos sociétés. Les pertes humaines et économiques liées aux catastrophes sont de plus en plus importantes et les pays à faible revenu sont disproportionnellement touchés (CRED et UNISDR 2018). Alors que les événements climatiques ne cessent d'augmenter en fréquence et en gravité, le changement climatique devrait aggraver ces pertes, qui seront particulièrement conséquentes pour les pays pauvres (Munich RE 2019; FMI 2017).

Le nécessité de mobiliser de nouveaux moyens de financement pour que les pays en développement se préparent aux catastrophes, y répondent, se rétablissent et reconstruisent fait de plus en plus consensus. De nombreux accords internationaux et organisations politiques, notamment l'Accord de Paris, le

Cadre d'action de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe, le Groupe des Vingt et le Groupe des Vingt Vulnérables, demandent des mécanismes de financement innovants pour aider les pays en développement à faire face aux catastrophes. Ces deux dernières décennies, les marchés financiers, les gouvernements et les acteurs du développement international ont introduit d'importantes innovations dans la couverture des risques de catastrophe, permettant l'apparition de nouvelles sources de financement, à la fois pour renforcer la résilience aux catastrophes avant que celles-ci ne se produisent, et pour réagir, se rétablir et reconstruire après leur passage. Étant donné l'urgence et l'ampleur des défis auxquels sont confrontés les pays en développement, l'offre de ces deux catégories de financement des risques doit rapidement être renforcée.

Les pays en développement ont besoin de plus de financements pour intervenir rapidement après une catastrophe. Les financements disponibles après une catastrophe sont dégagés soit à long terme, pour les efforts de rétablissement et de reconstruction, soit à court terme, pour les interventions rapides visant à limiter les dommages. Alors qu'une mobilisation rapide des opérations de secours peut limiter les pertes économiques à long terme (Cabot Venton et al. 2012), de nombreux pays en développement ont un accès limité à ces financements permettant une réponse immédiate.

Au cours des deux dernières décennies, les institutions internationales et les gouvernements nationaux ont développé toute une gamme d'outils financiers pour appuyer les interventions rapides en cas de catastrophe naturelle. Ces outils incluent des fonds nationaux dédiés, des lignes de crédits préventives, des assurances paramétriques contre les risques de catastrophe, l'émission d'obligations catastrophe et d'autres titres assurantiels, ainsi que divers financements d'urgence. Cette étude s'intéresse essentiellement à un outil : l'assurance paramétrique contre le risque de catastrophe. L'assurance paramétrique (ou assurance indicielle) fait référence aux politiques qui indemnisent les victimes lorsque les pertes estimées sur la base de modèles et d'indices dépassent certains seuils prédéterminés, à la différence des régimes d'assurance traditionnels qui considèrent les pertes réelles. L'assurance paramétrique dédommage rapidement les victimes, généralement dans la semaine, car elle n'exige pas d'évaluation des pertes sur le terrain.

Ces dix dernières années, des pays en développement et institutions partenaires ont mis place trois mutuelles d'assurance régionales qui proposent des solutions d'assurance paramétrique aidant les gouvernements à faire face aux catastrophes, allant des tremblements de terre et des sécheresses, aux inondations et aux ouragans. Il s'agit du Fonds caraïbe d'assurance contre les risques de catastrophes (CCRIF), couvrant également l'Amérique centrale, de la Mutuelle Panafricaine de gestion des risques (ARC), et de la Compagnie d'assurance du Pacifique contre les risques de catastrophe (PCRIC), aidant les États insulaires.

À Propos de ce Working Paper

Cette étude examine trois questions clefs pour comprendre les résultats de ces mutuelles d'assurance régionales ainsi que le contexte plus large du financement des risques de catastrophe à un moment décisif pour l'évolution des mutuelles et pour le débat politique international.

- Dans quelle mesure les pays mobilisent-ils de multiples outils de financement des risques de catastrophe pour couvrir différents niveaux de risque? Si cette étude se concentre essentiellement sur les mutuelles d'assurance contre les risques, cette question apporte des éléments contextuels importants, car la réussite à long terme de ces mutuelles dépend de la mobilisation d'autres instruments aux côtés de leurs solutions assurancielles. En théorie, les instruments de financement des risques de catastrophe ne doivent pas être utilisés isolément, mais de manière combinée, pour gérer des risques de fréquence et de gravité différentes (Ghesquiere et Mahul 2010). Nous avons cherché à déterminer si, en pratique, les pays éligibles à la souscription d'une assurance auprès du CCRIF, de l'ARC, ou de la PCRIC mobilisent effectivement plusieurs instruments.
- Dans quelle mesure les gouvernements bénéficient-ils des solutions d'assurance contre les risques de catastrophe et pourquoi? Il s'agit d'une question centrale pour évaluer le succès de ces mutuelles d'assurance contre les risques de catastrophe car la souscription de produits assuranciels

- est un signal indiquant clairement que les gouvernements des pays en développement trouvent utiles les solutions qu'elles apportent. Nous avons analysé les évolutions des souscriptions d'assurance pour les trois mutuelles ainsi que les facteurs pouvant expliquer ces évolutions.
- Dans quelle mesure les mutuelles d'assurance contre les risques de catastrophes soutiennent-elles les efforts des gouvernements pour protéger les populations pauvres et vulnérables? La protection des populations pauvres et vulnérables doit être une priorité première pour tous les gouvernements, surtout dans les pays en développement particulièrement vulnérables au changement climatique. Nous avons étudié les mandats et les expériences des mutuelles visant à aider les populations pauvres et vulnérables, et les manières dont elles pourraient renforcer leur soutien à ces populations.

Principales Conclusions

Superposition des risques

Un simple examen des pays qui sont éligibles à participer au CCRIF, à l'ARC ou à la PCRIC et qui sont en mesure d'acheter des lignes de crédit préventives auprès des BMD suggère que peu d'entre eux adoptent une approche superposant des risques. En considérant trois instruments, à savoir les fonds nationaux de réserve, les lignes de crédit préventives et l'assurance paramétrique souveraine, cette étude indique que, globalement, moins d'un tiers (31 %) des pays analysés mobilisent deux outils ou plus, et seulement 9 % utilisent les trois. Notre analyse suggère que les pays diversifiant leurs instruments d'assurance tendent à être plus riches, moins endettés et plus susceptibles d'avoir de bonnes capacités gouvernementales que les pays mobilisant moins d'outils. Ils connaissent aussi plus de pertes humaines et économiques lors de catastrophes et reçoivent généralement moins d'aide humanitaire par habitant que ceux qui mobilisent moins d'instruments. Ceci soulève des questions importantes pour déterminer la meilleure manière de promouvoir la superposition des risques dans des pays qui ont des capacités moindres et un revenu par habitant plus faible.

Souscription d'assurance

L'assurance paramétrique souveraine proposée par les mutuelles régionales a une valeur ajoutée unique à ce jour. En plus de leurs atouts, comme les indemnisations rapides, les mutuelles peuvent apporter des avantages additionnels importants et variés pour les gouvernements. Par exemple, leurs outils tels que les référentiels de données, les modèles de risques et profils de risque, initialement conçus pour faciliter le processus de souscription à une assurance, peuvent permettre aux gouvernements de mieux comprendre et gérer les risques auxquels ils font face. Toutefois, ces avantages additionnels ne sont pas automatiques. En l'occurrence, les trois mutuelles étudiées pourraient faire davantage pour renforcer la valeur de leur offre.

Le coût de l'assurance demeure problématique, mais les mutuelles s'emploient à rendre leurs produits plus abordables par divers moyens. Elles étudient soigneusement leurs structures de capitalisation et leurs politiques de prise en charge du risque; elles diversifient leurs expositions aux risques selon les géographies et les types de dangers ; elles simplifient l'accès aux financements concessionnels pour les primes d'assurance; et, dans certains cas, réalisent des économies d'échelle. L'accès aux financements concessionnels de l'AID a ainsi aidé certains pays du CCRIF et de la PCRIC à régler leurs primes et être assurés.

Le coût n'est pas le seul obstacle à la souscription d'assurance et il n'est pas toujours le plus important, d'autres barrières doivent être surmontées:

- Il est essentiel de gérer les attentes non satisfaites pour éviter la perte de souscripteurs. Le fait que certaines attentes restent insatisfaites s'explique soit par le risque technique de base, qui survient lorsque les pertes modélisées diffèrent des pertes réelles, soit par une absence d'indemnisation justifiée par les estimations correctes des modèles de catastrophes, mais incomprise par des souscripteurs qui avaient anticipé une aide.
- S'assurer d'une bonne compréhension des assurances paramétriques est capital pour conserver un niveau stable de souscriptions, car elle aide à gérer les attentes et permet un dialogue national sur le renouvellement des assurances.

Il est également important pour attirer et conserver les clients de développer et proposer de nouveaux produits d'assurance qui aident les pays à couvrir à leurs principaux risques. Cela implique inévitablement des investissements dans la collecte de données, les capacités de modélisation et le marketing.

Soutien aux populations pauvres et vulnérables

Les différents mandats des trois mutuelles influencent leurs expériences respectives en matière de protection des populations pauvres et vulnérables. Le CCRIF et la PCRIC n'ont pas de mandat explicite pour soutenir les populations pauvres. Les gouvernements considèrent que la flexibilité que les produits d'assurance leur donnent pour utiliser les indemnités est un grand avantage. Nombre d'entre eux préfèrent rester discrets sur la manière dont ils octroient ces indemnités plutôt que de s'engager à l'avance à les verser en soutien direct aux populations pauvres et vulnérables. De ce fait, et faute de suivi adapté, il est difficile de déterminer dans quelle mesure les indemnités du CCRIF et de la PCRIC bénéficient à ces populations. A l'inverse, le soutien des populations pauvres et vulnérables est un objectif explicite dans le mandat et la conception de l'ARC.

Les trois mutuelles pourraient renforcer leur soutien aux populations pauvres et vulnérables dans le cadre de leurs mandats actuels. Pour ce qui est du CCRIF et de la PCRIC, une assistance technique ou autre appui pourrait être apporté aux pays pour leur permettre de prioriser les besoins des populations pauvres et vulnérables lorsqu'ils décident d'octroyer les indemnités. Des produits de micro-assurance complémentaires pourraient également être conçus pour cibler directement les populations pauvres et vulnérables. Les trois mutuelles pourraient aider les pays à développer des systèmes de protection sociale à grande échelle ou travailler en partenariat avec la société civile à allouer plus efficacement des ressources aux populations pauvres et vulnérables.

Recommandations

Les mutuelles et leurs parties prenantes doivent constamment travailler à l'amélioration du « rapport qualité-prix » pour leurs adhérents. Cela implique de limiter les coûts, à la fois les coûts opérationnels et le coût des assurances pour les pays, et de faire profiter les adhérents d'avantages tarifaires lorsque cela est possible et prudent. Cela suppose également de s'efforcer d'offrir aux clients tous les avantages qui peuvent être tirés de la mutualisation des risques et des assurances paramétriques souveraines. En partenariat avec les pays membres, les mutuelles doivent aussi développer et proposer des formations pour que les applications élargies de leurs plateformes de données et leurs capacités de modélisation puissent être utilisées bien après la souscription à l'assurance pour informer plus largement les prises de décisions en matière de gestion des risques.

Les BMD et les bailleurs bilatéraux doivent apporter un soutien ciblé pour le paiement des primes d'assurance aux pays membres qui en ont le plus besoin. En même temps, les pays utilisant les prêts pour régler les primes d'assurance doivent songer à faire preuve de prudence budgétaire à long terme. Même lorsqu'ils ont recours à des subventions, les pays doivent continuer de couvrir eux-mêmes une partie de la prime, même minime, car une allocation budgétaire à ces primes implique une revue régulière de l'exposition du pays aux risques par le Trésor et les autres ministères. Ce processus suppose également un dialogue régulier entre les ministères et les législateurs, qui doivent approuver le budget, sur l'assurance contre les risques de catastrophe et le financement des risques de catastrophe de manière plus générale. Les bailleurs devraient envisager de proposer d'emblée un calendrier clair pour réduire progressivement les subventions. Recourir à des prêts pour régler les primes d'assurance, comme le font certains pays financés par l'AID, soulève de réelles questions sur la pérennité de la dette et la prudence budgétaire à long terme de ce lien entre la dette et l'assurance, sachant que celle-ci n'est pas conçue pour générer des bénéfices qui pourraient être utilisés pour purger la dette.

Les mutuelles doivent mettre en place des mesures efficaces pour gérer les attentes non satisfaites et le risque de base, et partager les leçons qu'elles en tirent pour régler ce problème.

Cela les obligera à investir continuellement dans amélioration de la qualité des modèles, et à assurer une formation et une communication continue pour leurs clients. Il est capital, par exemple, de mettre à jour les données d'exposition aux risques qui informent le modèle PCRIC pour constamment garantir l'exactitude du modèle et un risque de base faible. PCRIC doit également s'assurer que son modèle reflète précisément les coûts considérables que représentent pour les gouvernements les interventions d'urgence dans des régions reculées, telles que des îles éloignées dans un archipel. Les mutuelles doivent adopter des procédures transparentes, aux règles claires, pour gérer les attentes d'indemnisations qui ne peuvent pas être satisfaites. Elles devraient aussi envisager l'adoption d'indices secondaires pour déclencher le versement des indemnités ainsi que de clauses prévoyant l'octroi de ressources minimums quand les seuils pour les indemnités ne sont pas atteints. Il est important, cela dit, que de telles clauses soient également transparentes et régies par des règles claires. Le CCRIF devrait aussi examiner la possibilité de déployer un réseau de pluviomètres au sol pour informer son produit d'assurance lié aux précipitations excessives, ce qui aiderait à réduire le risque de base.

Avec le soutien des bailleurs, les mutuelles doivent investir davantage dans le développement de leurs produits. Il est urgent qu'elles étendent l'assurance paramétrique de niveau souverain à d'autres risques naturels tout en étudiant le développement de nouvelles fonctions innovantes pour leurs produits afin de répondre aux besoins des pays membres. Ces fonctions pourraient inclure : des produits paramétriques de niveau micro et méso ou d'autres produits adaptés aux besoins spécifiques de certains membres, tels que ceux développés par la PCRIC pour Fidji; des produits, tels que la nouvelle offre du CCRIF pour la pêche, qui ciblent des secteurs particuliers et intègrent des mécanismes de transfert automatique de ressources à certains bénéficiaires; ou d'autres outils de financements des risques de catastrophe qui complètent des produits d'assurance existants, tels que le Mécanisme régional de financement préventif actuellement étudié par la Banque asiatique de développement et la PCRIC ou l'assurance pour les biens publics basée sur les indemnités.

Les mutuelles et les partenaires de développement devraient aider les pays voulant utiliser les indemnités des assurances souveraines pour soutenir les populations pauvres et vulnérables à renforcer leur capacité à verser rapidement et efficacement les financements aux bénéficiaires visés après une catastrophe. Les gouvernements doivent élaborer des plans d'urgence efficaces qui comprennent des clauses spécifiques pour identifier et aider au mieux les communautés affectées. Ils doivent également mettre en place un cadre de gestion des finances publiques qui puisse allouer les ressources aux bénéficiaires d'une façon rapide et efficace. Une manière de verser les indemnités aux populations pauvres et vulnérables consiste à lier l'assurance paramétrique des mutuelles aux filets de sécurité sociale prévus en cas de catastrophes naturelles. Les gouvernements peuvent aussi travailler en partenariat avec des organisations de la société civile pour apporter des ressources à ceux qui en ont le plus besoin, comme l'ARC a commencé à le faire avec son produit ARC Replica.

Les pays qui préfèrent conserver une certaine flexibilité et discrétion dans leur utilisation des indemnités pourraient envisager de compléter la couverture paramétrique souveraine avec des produits de micro-assurance spécialement concus pour cibler les populations pauvres et vulnérables. Le cas échéant, les mutuelles devraient apporter un soutien stratégique aux programmes de micro-assurance ciblant les populations pauvres et vulnérables, comme le CCRIF et la PCRIC commencent à faire.

Les mutuelles doivent collaborer avec les partenaires de développement pour renforcer la capacité des pays à superposer les risques. Elles devraient étudier les approches qui lient plus formellement les produits d'assurance à des outils complémentaires, telles que le mécanisme de financement régional des risques de catastrophes de la PCRIC et de la Banque asiatique de développement et le programme de financement des risques de catastrophe en Afrique proposé par l'ARC et la Banque de développement africaine. En attendant, les mutuelles doivent continuer à informer leurs membres sur le rôle de l'assurance paramétrique et ses limitations, et les encourager à compléter leurs produits avec d'autres outils de financement des risques de catastrophe.

Enfin, toutes les parties prenantes doivent reconnaître que l'assurance ne se substitue pas à un renforcement des efforts internationaux pour mobiliser les financements conséquents dont ont besoin les pays en développement pour faire face aux impacts du changement climatique et s'adapter. L'assurance paramétrique est un bon moyen de sécuriser les liquidités après une catastrophe, mais elle ne peut couvrir qu'une petite partie des pertes d'un pays. Suggérer que l'assurance puisse être un substitut à ces flux financiers beaucoup plus importants pourrait diminuer à long terme le soutien politique aux mutuelles d'assurance et au remarquable travail qu'elles font.

Sécuriser des Ressources Concessionnelles à Long Terme pour le Financement du Risque de Catastrophe

La mise en œuvre de nos recommandations et la promotion de la superposition des risques impliquent de nouvelles sources de financements concessionnels à long terme qui vont bien au-delà du soutien ad hoc apporté par des bailleurs à ce jour. Les ressources des bailleurs sont souvent affectées à des instruments de financement des risques de catastrophe spécifiques, plutôt qu'à des solutions combinant et superposant plusieurs instruments, et sont généralement octroyées via des engagements financiers irréguliers d'un nombre restreint de bailleurs. Les partenaires de développement ont créé plusieurs entités, notamment le Fond de solutions InsuResilience et le Mecanisme mondial de financement des risques, pour fournir des ressources concessionnelles finançant les risques de catastrophe. Ces progrès, tout en étant positifs, restent très insuffisants au regard de ce dont nous avons besoin à long terme.

Il est urgent d'adopter de nouvelles approches pouvant mobiliser des volumes importants de financements concessionnels sur le long terme afin de rendre plus abordables les outils couvrant les risques de catastrophe, en développer de nouveaux et encourager l'adoption de stratégies de superposition des risques efficaces. Ces nouvelles approches doivent utiliser et développer les atouts des mutuelles d'assurance, des banques de développement et d'autres fournisseurs de solutions. Nous esquissons ici trois options possibles : l'élargissement du rôle de l'AID, la mobilisation des banques de développement régionales, et le renforcement de la collaboration grâce au nouveau Fond d'incitation pour des solutions aux risques que nous proposons. Ces options ne sont pas exclusives et chacune d'elles a des avantages et des inconvénients.

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier les nombreuses personnes qui ont soutenu la production de cette publication. Nous sommes très reconnaissants à nos collègues du World Resources Institute Christina Chan, Juan Carlos Altamirano, Niranjali Amerasinghe, Nisha Krishnan et Michael Westphal pour leurs précieuses contributions. Nous tenons également à remercier les autres experts qui ont relu et commenté cette publication, notamment Isaac Anthony, Dolika Banda, Ange Chitate, Daniel Clarke, Samantha Cook, Nikhil da Victoria Lobo, Annette Detken, Stephane Hallegatte, Debbie Hillier, Kipkorir Koskei, Daniel Stadtmueller, Simon Young et Astrid Zwick. Enfin, nous exprimons toute notre gratitude à tous ceux qui ont pris part aux entretiens et aux ateliers d'experts, et en particulier à Martin Portillo du Secrétariat COSEFIN, Rowan Douglas et Sophie Evans de Willis Towers Watson, et Kipkorir Koskei de la mutuelle Panafricaine de gestion des risques, pour le soutien qu'ils ont apporté à ce projet et leur aide dans l'organisation des ateliers.

Nous remercions également nos partenaires institutionnels stratégiques pour les financements multi-annuels qu'ils apportent au World Resources Institute : le ministère néerlandais des affaires étrangères, le ministère royal danois des affaires étrangères et l'agence suédoise de coopération internationale au développement. Cette publication n'aurait également pas été possible sans l'importante contribution financière du Partenariat mondial InsuResilience. Les auteurs sont seuls responsables du contenu de ce papier.

ABOUT THE AUTHORS

Leonardo Martinez-Diaz est le Directeur mondial du Centre sur la finance durable au World Resources Institute.

Contact: Leonardo.Martinez@wri.org

Lauren Sidner est analyste de recherche au Centre sur la finance durable du

World Resources Institute.

Contact: Lauren.Sidner@wri.org

Jack McClamrock est analyste de recherche au finance durable du World

Resources Institute.

Contact: Jack.McClamrock@wri.org

À PROPOS DU WRI

Le World Resources Institute est une organisation de recherche mondiale qui transforme de formidables idées en des réalités au confluent de l'environnement, des opportunités économiques et du bien-être humain.

Notre défi

Les ressources naturelles sont le fondement des opportunités économiques et du bien-être humain. Aujourd'hui toutefois, nous épuisons les ressources de la Terre à un rythme insoutenable, ce qui compromet les économies et la vie des personnes. Les populations dépendent d'une eau propre, de terres fertiles, de forêts saines et d'un climat stable. Des villes viables et une énergie propre sont essentielles pour une planète durable. Nous devons faire face à ces défis mondiaux urgents au cours de la prochaine décennie.

Notre vision

Notre vision est celle d'une planète équitable et prospère grâce à la gestion rationnelle des ressources naturelles. Nous aspirons à créer un monde où les actions des gouvernements, des entreprises et des communautés s'associent pour éliminer la pauvreté et protéger un environnement naturel pour tous.

Notre approche

COMPTER

Nous commençons par les données. Nous menons des recherches indépendantes en nous appuyant sur les dernières technologies pour élaborer de nouvelles idées et des recommandations. Notre analyse rigoureuse identifie les risques, dévoile les possibilités et présente des stratégies intelligentes. Nous concentrons nos efforts sur les économies influentes et émergentes où l'avenir de la durabilité sera déterminé.

CHANGER

Nous nous servons de nos recherches pour influencer les politiques gouvernementales, les stratégies commerciales et l'action de la société civile. Nous testons des projets avec les communautés, les entreprises et les organismes gouvernementaux afin de bâtir une base de preuves solides. Ensuite, nous travaillons avec des partenaires pour apporter sur le terrain des changements qui réduisent la pauvreté et renforcent la société. Nous engageons notre responsabilité pour des résultats concrets et durables.

METTRE À L'ÉCHELLE

Nous ne réfléchissons pas à petite échelle. Après les tests, nous travaillons avec des partenaires pour adopter et étendre nos efforts aux niveaux régional et mondial. Nous nous engageons auprès des décideurs pour mener à bien nos idées et intensifier notre influence. Nous mesurons le succès via des actions des gouvernements et des entreprises qui améliorent la vie des gens et soutiennent un environnement sain



Droits d'auteur 2019 World Resources Institute. Cette œuvre est sous licence Creative Commons Attribution 4.0 International License. Vous pouvez consulter la licence sur http://creativecommons.org/licenses/by/4.0/